



**Le FPI First Capital annonce  
le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS  
NI AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS*

**Toronto, Ontario (le 16 mai 2023)** – Le Fonds de placement immobilier First Capital (« First Capital » ou le « FPI ») (TSX : FCR.UN) a annoncé aujourd’hui qu’il avait reçu l’approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») afin de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (une « OPRCNA ») qui lui permettra d’acquérir aux fins d’annulation jusqu’à 21 148 491 parts du FPI en circulation (les « parts »), soit 10 % de son flottant (qui s’élève à 211 484 911 parts à la fermeture des bureaux le 4 mai 2023). À la fermeture des bureaux le 4 mai 2023, le FPI comptait 212 398 930 parts émises et en circulation.

Les rachats dans le cadre de l’OPRCNA renouvelée commenceront le 18 mai 2023 et se poursuivront jusqu’au 17 mai 2024, date d’expiration de l’OPRCNA renouvelée, ou toute autre date antérieure à laquelle First Capital aura effectué tous ses rachats dans le cadre de l’offre. Les rachats se feront sur le marché libre à la TSX, sur d’autres bourses désignées et/ou par l’intermédiaire d’autres systèmes de négociation canadiens.

Conformément aux règles de la TSX, les rachats quotidiens seront limités à 114 692 parts (sauf pour les exceptions relatives aux achats en bloc), ce qui représente 25 % du volume d’opérations quotidien moyen des parts à la TSX pour le semestre clos le 28 avril 2023 (soit 458 768 parts). Toutes les parts rachetées seront annulées.

Dans le cadre de son OPRCNA en cours, qui expire le 17 mai 2023, First Capital est autorisée à acquérir 21 910 353 parts au total. À la fermeture des bureaux le 4 mai 2023, First Capital avait racheté 7 780 162 parts au prix moyen pondéré de 15,17 \$ la part.

Dans le cadre de l’OPRCNA renouvelée, First Capital adoptera un plan de rachat de parts automatique (le « plan ») visant à faciliter le rachat de parts en lien avec l’offre et, aux termes de ce plan, le courtier pourra racheter des parts selon un ensemble préétabli de critères. S’il est mis en œuvre, le plan permettra le rachat de parts à tout moment, y compris dans les cas où First Capital ne prendrait normalement pas part à des opérations sur le marché en raison de périodes d’interdiction des opérations qu’elle s’impose elle-même, de règles en matière d’opérations d’initiés ou pour toute autre raison.

Le conseil des fiduciaires de First Capital a autorisé l’OPRCNA renouvelée, car il est d’avis que le rachat occasionnel des parts en fonction du cours du marché en vigueur pourrait être intéressant et représenter une utilisation judicieuse des fonds du FPI afin d’accroître la liquidité des parts émises et en circulation et de favoriser les autres porteurs de parts en faisant augmenter leur participation proportionnelle dans le FPI. Grâce à l’OPRCNA renouvelée, First Capital disposera d’une plus grande flexibilité pour gérer le capital et générer de la valeur pour les porteurs de parts. Les décisions portant sur la date des rachats futurs de parts seront fondées sur la conjoncture du marché, le cours des parts et d’autres facteurs. Bien que First Capital ait actuellement l’intention de procéder au rachat de ses parts, elle ne sera aucunement tenue de le faire.

## **À propos du FPI FIRST CAPITAL (TSX : FCR.UN)**

First Capital est propriétaire, gestionnaire et développeur de centres commerciaux à ciel ouvert dont le locataire majeur est un supermarché situés dans les quartiers affichant les profils démographiques les plus solides au Canada.

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, notamment des énoncés relatifs à l'intention de First Capital de procéder au rachat de parts dans le cadre d'une OPRCNA. Ces énoncés prospectifs ne reflètent pas des faits historiques, mais plutôt les attentes actuelles de First Capital, et sont soumis à des risques et des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Ces risques et ces incertitudes comprennent ceux qui sont exposés dans le rapport de gestion de First Capital pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour le trimestre clos le 31 mars 2023 ainsi que dans sa notice annuelle courante. Le lecteur ne doit donc pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. First Capital se dégage de toute obligation concernant la publication d'une mise à jour de ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou à la suite d'événements futurs ou de circonstances nouvelles, sauf si la législation en valeurs mobilières applicable le requiert. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés à la date des présentes et sont présentés sous réserve de la présente mise en garde.

\* \* \* \*

Pour de plus amples renseignements :

Neil Downey  
Vice-président directeur, Stratégies d'entreprise et chef des finances  
(416) 530-6634  
[Neil.Downey@fcr.ca](mailto:Neil.Downey@fcr.ca)  
[www.fcr.ca](http://www.fcr.ca)  
TSX : FCR.UN